Etude des densité et caractérisation du peuplement d'oiseaux de 2 bois communaux de la ville d'Amiens (80), les Bois Magneux et Fautimon. Printemps 2006.

Par Sébastien MAILLIER

Introduction

Le bois Magneux est situé sur la commune de Cottenchy et le bois du Fautimon, distant d'environ 500 mètres fait partie de la commune de Boves. Leurs altitudes maximales sont respectivement de 70 m et 90 m et ils surplombent la vallée de la Noye, affluent de l'Avre. Ces 2 bois d'une trentaine d'hectares (34 ha pour le Bois Magneux et 28 ha pour le Bois du Fautimon) appartiennent à la ville d'Amiens. Leur gestion est soumise au régime forestier ; elle est assurée par l'Office National des Forêts. Ils sont ouverts au public et relativement fréquentés le week-end. La strate arborée est constituée exclusivement de feuillus. Le groupement forestier est de type chênaie-hêtraie-charmaie, traité le plus souvent en futaie régulière de Chêne et plus rarement de Hêtre à partir d'un taillis sous futaie initial (davantage de vieilles futaies de Chênes au bois du Fautimon). Le Bois de Boves est un grand bois privé qui est géographiquement très proche de ces deux bois communaux.

En matière de proportion des différentes essences (ONF, 1988), le Bois Magneux comptait en 1974 44% de Chênes, 12% de Hêtres et 44% d'autres espèces. Dans le même temps, le Bois du Fautimon comptait 66% de Chênes, 15 de Hêtres et 17% seulement pour les autres espèces. Cette domination du Chêne au Bois du Fautimon est un point majeur dans l'analyse et la discussion qui vont suivre.

Objectif de l'étude :

1°) comparer le peuplement des 2 bois en oiseaux forestiers durant la période de reproduction et obtenir des indices de nidification (déduction du statut reproducteur par les comportements notés sur le terrain) ;

2°) tenter de corréler les différences significatives observées aux grands types de milieux boisés présents au sein de chaque site ;

3°) proposer des réorientations pour la gestion sylvicole, dans la mesure du possible.

Méthodologie :

* Sont pris en compte pour l'analyse 10 passages dans chaque bois réalisés entre le 21 février et le 23 juin 2006, assez souvent par temps calme, avec consignation des paramètres météorologiques : température, vent, conditions générales. Ces passages, échelonnés dans le temps, devaient permettre de contacter le maximum d'espèces, tant sédentaires que migratrices.
* Les 10 passages étaient alternés entre Patrick FIOLET et moi-même pour une meilleure fiabilité des résultats ; les acuités visuelles et auditives pouvant varier d'un observateur à un autre. D'autres passages ponctuels hors protocole ont parfois été réalisés.
* L'espacement des visites était de 2 semaines en moyenne (5 jours minimum, 21 maximum) en évitant si possible le dimanche matin (davantage de promeneurs).
* Durée des prospections : de 1h15 à 2 heures selon un circuit défini le 11 février et respecté à la lettre.
* Horaires en matinée : début entre 8h00 et 9h45 – fin entre 9h30 et 11h25
* Espèces notées : toutes celles qui utilisent le bois (halte, gagnage, vol local). Sont exclues les espèces en migration active au-dessus des bois et celles repérées hors des limites des boisements.
* Les comportements ont été notés scrupuleusement : vol, cri, mâle chanteur, couple, nid, nourrissage...
* Les effectifs ont été estimés pour toutes les espèces, sur la base des cheminements opérés en portant une attention plus forte sur les espèces d'intérêt patrimonial ou celles en faible densité apparente (ex : 1 chanteur de Pigeon colombin, 1 couple de Fauvette des jardins...)
* Une cartographie sur carte 1/25000ème des espèces en faible densité au vu des premières prospections (Pigeon colombin, Grosbec,

Roitelet triple bandeau, Pic épeichette...) a été dressée sur le terrain.
* Suite aux indices comportementaux relevés à chaque passage, un bilan en fin de saison reprenant les indices de nidification possible, probable, certain (critères internationaux recommandés par l'E.O.A.C.) a été extrapolé.

* Les paramètres retenus pour réaliser le comparatif (indicateurs) sont :
Nombre total d'espèces;
Nombre d'espèces nicheuses possibles ;
Nombre d'espèces probables à certaines ;
Nombre de couples de chaque espèce et de l'ensemble des espèces ;
Nombre d'espèces d'intérêt patrimonial (assez rares en Picardie et/ou inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux et/ou déterminantes à l'inventaire ZNIEFF régional BARDET et *al.*, 1998).

Dates	Bois du Fautimon	Bois Magneux
Calage protocole	11 février SM/PF	11 février SM/PF
1er passage	26 février PF	21 février SM
2ème passage	5 mars SM	12 mars PF
3ème passage	10 mars PF	21 mars SM
4ème passage	31 mars SM	1er avril PF
5ème passage	16 avril PF	15 avril SM
6ème passage	2 mai SM	3 mai PF
7ème passage	15 mai PF	13 mai SM
8ème passage	25 mai SM	27 mai PF
9ème passage	6 juin PF	9 juin SM
10ème passage	23 juin SM	23 juin PF

Tableau 1 : Planning des prospections en 2006

Malgré le nombre important de passages spécifiques, les indices de nidification ne sont pas faciles à établir et ce pour plusieurs raisons :
1°) il n'est pas toujours aisé d'affirmer que le milieu est adéquat pour l'espèce. Ainsi, nous considérons ici le Pic noir de passage en partant du principe que le bois du Fautimon est de taille trop restreinte pour accueillir l'espèce (site du nid notamment), d'autant plus qu'un bois privé, beaucoup plus vaste, le bois de Boves, est situé juste au nord et présente de meilleures potentialités d'accueil. Nous aurions pu toutefois lui accorder un statut de nicheur possible.
2°) ce n'est pas parce qu'un couple est noté qu'il y a obligatoirement nidification probable. Que penser d'un couple de Pie ou de Tourterelle turque posés ? Que faire d'un couple de Perdrix grise notée à une reprise à l'intérieur du bois ? Il y a donc des incertitudes, liées là aussi à la notion d'habitat « adéquat ».
3°) ce n'est pas parce qu'un oiseau n'est pas chanteur qu'il ne niche pas (cas de la Mésange nonnette à Fautimon), surtout lorsque l'habitat est très favorable.
4°) à l'inverse, ce n'est pas parce qu'un mâle chanteur est détecté que l'espèce est forcément nicheuse : il faut notamment tenir compte des dates de migration et intégrer la notion de chanteur en migration (ex : Pouillot siffleur, Roitelet triple bandeau...). Là aussi une part de subjectivité persiste et le statut n'est pas simple à établir.

Résultats

Ils figurent dans le tableau ci-dessous qui compare les statuts et le nombre de couples dans chacun des bois.

	Bois du Fautimon	Bois Magneux	Cumul
Superficie	28 ha	34 ha	
Nb. d'espèces recensées	46	41	51
Nb. d'espèces nicheuses supposées	38	37	44
Nb. d'espèces remarquables	2	0	2
Nicheurs certains (REC)	5	5	
Nicheurs probables (RPB)	18	18	
Nicheurs possibles (RPO)	15	14	
De passage/halte (P, M, H)	8	4	
Nombre de couples estimés	57 à 108	53 à 95	

Tableau 2 : synthèse des principales données.

Les principaux commentaires portant sur la synthèse ci-dessus et sur les tableaux comparatifs par espèce sont les suivants :

Tout d'abord, le nombre d'espèces recensées est plus élevé au bois du Fautimon (46 espèces) alors que celui des espèces considérées comme nicheuses est quasiment identique. Le Bois du Fautimon apparaît donc comme plus attractif pour l'avifaune en halte ou en gagnage (disponibilités alimentaires supérieures ?). Les espèces de passage notées exclusivement dans ce bois sont les Grives mauvis et litornes (plutôt frugivores), le Serin cini, le Faucon crécerelle et le Pic noir.

Le nombre de couples, toutes espèces confondues, est un peu supérieur dans le bois du Fautimon avec une estimation moyenne de 79 couples contre 71 dans le Bois Magneux.

Les espèces les plus abondantes en densité sont le Rougegorge familier (7 couples dans le Bois du Fautimon, 6 dans le Bois Magneux) et le Troglodyte mignon (7 couples dans le Bois Magneux, 5 dans celui du Fautimon). Suivent ensuite la Fauvette à tête noire et le Pinson des arbres (5 couples respectifs dans chaque bois) et enfin la Mésange charbonnière et le Merle noir qui comptent 5 couples dans le Bois Magneux, et

4 dans le Bois du Fautimon. Il n'y a pas vraiment de surprise, ces espèces sont probablement parmi les plus communes des milieux boisés de Picardie.

Le détail des observations brutes figure en annexe du présent travail et mentionne en plus les résultats des visites hors protocoles conduites ce printemps.

Plusieurs espèces, typiques des milieux forestiers gérés extensivement et plutôt de grande superficie, ont été détectées dans le bois du Fautimon : le Pic mar, le Pic noir, le Roitelet triple bandeau, et le Pouillot siffleur en sont les meilleurs exemples.

Discussion

Quelques visites hors protocoles dans le bois du Fautimon ont apporté des informations complémentaires et montrent bien l'importance de la pression de prospection. Ainsi, la Mésange huppée, jamais contactée lors des 10 passages habituels, est notée au chant à 2 reprises (en théorie, nicheur possible) et le Pic épeichette est noté 3 fois plus souvent hors protocole que durant le suivi protocolisé (il serait nicheur probable si on prenait en compte toutes les observations 2006). La Chouette hulotte viendrait s'ajouter également.
D'ailleurs, si nous jetons un coup d'œil sur les prospections conduites ces dernières années, 2 données sont plus particulièrement intéressantes : 1 chanteur de Grive draine le 24/02/2003 dans le Bois Magneux (espèce pas du tout notée durant le suivi en 2006) et 1 chanteur de Gobemouche gris dans le bois du Fautimon le 08/06/2003.
Toutes ces réserves étant émises, voici à présent les principaux facteurs écologiques pouvant expliquer certaines différences tant en terme de statut reproducteur que de densité en nicheurs.

Espèces favorisées par une clairière arbustive (Bois Magneux)	Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Perdrix grise.
Espèces favorisées par la proximité de la zone humide (Bois du Fautimon)	Coucou gris, Loriot d'Europe.
Espèces favorisées par les fouillis, ronciers, bois morts (Bois Magneux)	Merle noir, Roitelet huppé, Troglodyte mignon.
Espèces favorisées par les lianes (lierre) (Fautimon)	Roitelet triple bandeau.
Espèces favorisées par les futaies de hêtre* (Fautimon)	Grosbec casse-noyaux, Loriot d'Europe, Pouillot siffleur.
Espèces favorisées par la présence du chêne (loges, glands...) (Fautimon)*	Geai des chênes, Mésange bleue, Pic épeiche, Pic mar.
Espèces favorisées par des haies « bocagères » et des pâtures (Fautimon)	Bruant jaune, Pie bavarde, Verdier d'Europe, Pigeon ramier

Tableau 3 : préférences écologiques des espèces inventoriées en 2006

* D'après les sources de l'ONF, il y avait en 1974 : 20 tiges de Chênes / ha à Magneux contre 34/ha au Fau Timon. Il y avait aussi un peu plus de tiges de Hêtre / ha dans le Bois du Fautimon (5 fois moins toutefois que le chêne).

Même si ce tableau, basé sur les optimums écologiques des espèces définis dans la littérature, (GEROUDET, 1998, JOVENIAUX, 1993) est riche en enseignements, tout n'est pas toujours logique. Ainsi, le Rougegorge et l'Accenteur mouchet sont par exemple plus répandus dans le bois du Fautimon alors que la strate arbustive est plus favorable dans le bois Magneux. La Sittelle est davantage présente dans le bois Magneux alors qu'il y aurait plus de loges dans le bois du Fautimon...

Conclusion

Ces 2 bois de « Boves », très proches géographiquement et tous deux exclusivement boisés en feuillus, présentent de nombreuses similitudes : 37 espèces en commun sur les 51 recensées, 21 espèces dont le statut reproducteur est semblable. Le bilan fait tout de même ressortir bien des différences. Ces dernières s'expliquent du fait de la proximité de la rivière pour le bois du Fautimon, à la présence d'une futaie de chênes plus âgée au sein de ce dernier, et à la présence d'une clairière issue de coupe de régénération au sein du bois Magneux qui favorise un cortège d'oiseaux davantage liés à la strate arbustive basse.

Bien que peu d'espèces recensées soient remarquables au plan régional et qu'aucune ne soit menacée (GAVORY, 1995), l'étude a permis d'obtenir des indices d'une espèce inconnue jusqu'alors dans le département de la Somme et peu commune en Picardie, le Pic mar, lié étroitement aux vieilles chênaies. Dans le cadre du prochain plan d'aménagement forestier, prévu en 2008, il serait donc important de conserver les vieux îlots de boisement, afin de préserver cette

espèce d'intérêt patrimonial. D'autres espèces typiquement forestières ont également été mises en évidence, essentiellement dans le bois du Fautimon : Pic noir (assez rare au plan régional), Pouillot siffleur, Roitelet triple bandeau, Grosbec cassenoyaux. Tout ceci confirme visiblement l'intérêt ornithologique supérieur de dernier.

Bibliographie.

Bardet O., Coppa G., Flipo S., François R., Hauguel J-C., Salvan S., (1998). *Modernisation de l'inventaire ZNIEFF. Document de synthèse.* Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Conseil Régional de Picardie, Ministère de l'Environnement, Union européenne, 86 pages + annexes.

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, 2000 – *Référentiels d'évaluation sur la faune et la flore de Picardie.*

GAVORY L. (coord.) (1995). *Oiseaux nicheurs menacés de Picardie.* Centrale Ornithologique Picarde, Conseil Régional de Picardie, DIREN Picardie, 60 pages.

GEROUDET P., 1998 – *Les Passereaux d'Europe. Tomes 1 & 2.* Delachaux & Niestlé. 917 pages.

JOVENIAUX A. (Coord.), 1993 – *Atlas des Oiseaux nicheurs du Jura.* Groupe Ornithologique du Jura. 430 pages.

ONF, 1988 – *Forêt de la Ville d'Amiens, Bois Magneux et Fau Timon, procès verbal d'aménagement 1988-2007.* 82 pages.

S. MAILLIER,
13 rue de Montdidier,
80440 BOVES
(avec le concours de P. FIOLET,
21 route de Gentelles,
80440 BOVES)

Date					21-févr	12-mars	21-mars	01-avr	15-avr	03-mai	13-mai	27-mai	09-juin	23-juin
heure					8h40-10h	9h-10h15	8h30-10h05	8h50-10h15	9h50-11h20	8h-9h30	9h40-11h10	8h45-10h25	8h35-10h15	8h15-9h35
observateur					SM	PF	SM	PF	SM	PF	SM	PF	SM	PF
température					1,5°	0°	0°	8°	10°	12°	16,5°	13°	13,5°	14°
temps		nombre de couples			pluie	soleil	pluie	soleil	grésil	soleil	nuages	soleil	soleil	couvert
vent	statut	mini	maxi	moyen	N 35	N20	N 20	venté	N faible	nul	O 25	venté	faible	faible
Accenteur mouchet	RPO	0	1	0					1C					
Bruant jaune	P				*1v*									
Buse variable	RPO	0	1	1								1		
Corneille noire	RPB	1	3	2	2, x cris	6	2	3	qqs	3	qqs	3	1	2
Coucou gris	RPO	0	1	1					1C	1			1C	
Etourneau sansonnet	RPO	0	1	1		4								
Faisan de Colchide	RPB	1	1	1		1C	1C	1C	3C	1C	1C		1C	
Fauvette à tête noire	RPB	4	6	5				3C	5C	2C	4C	5C	5C	5C
Fauvette des jardins	RCE	1	2	1								2 c		1C
Fauvette grisette	RPO	0	1	1						1C	1C			
Geai des chênes	RPB	1	2	1	2		2	*4*	cris			2		1
Gobemouche gris	RPO	0	1	0							*1*			
Grimpereau des jardins	RPB	2	3	2	2C	1C	2C	2	2C	1	3C		2C	1C
Grive musicienne	RPB	1	2	2	1C	2C	2C	2	2C	2C	1C	1C	1C	1C
Grosbec casse-noyaux	RPB	1	1	1		2			cri	1	*1*		*1*	
Hypolaïs polyglotte	RPO	0	1	0									1C	
Merle noir	RCE	3	6	5	4	2	qqs	2C+1	1C	nich + 5	4C	>5C	3C	3C
Mésange à longue queue	RPB	2	3	2	14	8	x, 2	2	3c	2	cris	2		> 10
Mésange bleue	RCE	3	4	3	2C	2C	3C	4C	3C	2C	3C	2c	J.	3C
Mésange boréale	RPO	0	1	1		1		2						
Mésange charbonnière	RCE	4	5	5	2C	3C	3C	5C	5C	2C	4C	2C	J.	> 5
Mésange huppée	RPB	1	2	1	1C		2C				1C		*1*	
Mésange nonnette	RPO	0	1	1					*1*				1	
Perdrix grise	RPO	0	1	0								1c		
Pic épeiche	RPB	2	3	2	*1*	2	1C	6	1c	4	2C	2	*5*	1
Pic épeichette	RPB	1	1	1	1				1C				1	
Pic vert	RPB	1	1	1				1	1C		1C		*1*	
Pie bavarde	RPO	0	1	0		2								
Pigeon colombin	RPO	0	1	1							1C			
Pigeon ramier	RPB	2	3	2	1C	1	1C	2C	1C	2C	2C	2C	3C	2C
Pinson des arbres	RPB	4	6	5	1C	1c	3C	3C	3C	2C	4C	>5C	5C	5 C
Pinson du nord	P						> 60							
Pouillot fitis	RPO	1	1	1					1C		1C			
Pouillot véloce	RPB	3	4	3				3C	4C	1C	3C		3C	3C
Roitelet huppé	RPB	1	1	1	3		1C							1C
Rougegorge familier	RPB	4	6	5	1C	2C	2C	2C	5C	2C	5C	3C	5C	5C
Sittelle torchepot	RCE	3	6	4	1C	1C	4C	3C	5C	2C	3C	2 C	2C	1
Tourterelle des bois	RPO	1	1	1									1C	1C
Tourterelle turque	P							1c						
Troglodyte mignon	RPB	5	10	7	3C	2C	3C	4C	10C	3C	5C	10C	8C	5C
Verdier d'Europe	P, H				2	3			1v					
Total		**53**	**95**	**71**		c : couple			C : mâle chanteur		italique : cri			

NB : chouette hulotte chant le soir du 8 mars	P : passage	RPO : rep. possible	M : migrateur
T : tambourinage	RCE : rep. certaine	RPB : rep. probable	

Bois Magneux

date					26/2	5/3	10/3	31/3	16/4	2/5	15/5	25/5	6/6	23/6	6/3	7/3	14/3	16/3	19/3	7/4
heure					8h15-9h30	9h05-10h35	8h45-10h15	8h55-10h55	8h45-10h15	8h30-10h15	8h15-9h45	9h30-11h25	8h30-9h45	8h50-10h20	8h45-9h15	8h45	8h30-9h	8h35-9h30	9h-10h45	8h30-9h45
observateur					PF	SM	PF	SM	PF	SM	PF	SM	PF	SM	SM	SM	SM	SM	SM - PF	SM
température						1,5°	1°	12°	12°	9°	10°	12°	15°	12,5°			0°		1.5°	2°
vent	statut	min	max	moy		N 35	NO 30	OSO 30	nul	nul	O 30	SO 40	faible	très faible			faible		NE 25	nul
Accenteur mouchet	RPB	1	2	1		2C	1 C	1C	1	1C				1C					*1m*	
Bouvreuil pivoine	RPO	0	1	1			1			*1*									1m	
Bruant jaune	RPO	0	1	1		1	1 C			1		1						1C		
Buse variable	P				1															
Corneille noire	RPB	2	5	3	6	> 5	>10	10	>5	qqs	>5	4	2	qqs						
Coucou gris	RPB	1	1	1					1C	1	1C	1C	1							
Etourneau s.	RPO	1	2	1		1C					2	*1*								
Faisan de Colchide	RPB	1	1	1			1	1C	1	1C	1			1C						1C
Faucon crécerelle	P												1							
Fauvette à tête noire	RPB	4	8	5				5C	5C	5C	3C	8C	3C	4C						
Fauvette des jardins	RPO	0	1	1						1C										
Geai des chênes	RPB	2	3	2	6	*1*	*3*	2+2	3	3	2	1		*1*						
Grimpereau jardins	RPB	2	2	2	1	2C	3	2C		2C	1C	2C		2C				2C		
Grive litorne	M				3															
Grive mauvis	M							cris										12		
Grive musicienne	RPB	2	3	2		3C	2C	1C	3C	*2*	3C	1C	2C	1C						
Grosbec casse-noyaux	RPB	2	3	2			5	> 5		cri					1C			2x		
Loriot d'Europe	RPB	1	1	1						1C	1	1C								
Merle noir	RPB	3	6	4	2C		5C	2C	3C	3C	5C	4C	4C	3C						
Més. longue queue	RPB	2	2	2	>5	6	>5	cris	> 5	2c	4		5	2						
Mésange bleue	RCE	3	5	4	5C	4C	2C	3C	5C	3C	3C	1C	3	2C						
Mésange boréale	RPO	0	1	1	1	1C														
Més. charbonnière	RCE	3	5	4	1C	3C	3C	3C	5C	4C	2C	5C	2j	J.						
Mésange huppée	hors																1C			1C
Mésange nonnette	RPO	0	1	0		1	2							*1*	1					
Pic épeiche	RCE	2	3	2	2	1c	2C	2T	3	*4*	3	*1C*	2 J.	2			2C	3T		
Pic épeichette	RPO	0	1	1					1						1C	1C				1C
Pic mar	RPO	0	1	1		*1*		1C												
Pic noir	P					1														
Pic vert	RPO	1	2	1		*1*	1	1C	1	1	1C	1					1C		2C	
Pie bavarde	RPB	1	1	1	1	cris	1	2	2	1	2	1	1C	2j					cris	
Pigeon colombin	RPO	0	1	1										1C						
Pigeon ramier	RPB	2	4	3		1C	1C	2C	2C	4C	3C	2C	2C	2C		2C			2C	
Pinson des arbres	RPB	3	7	5	>5	3C	4C	3C	3	4C	4C	7C	5C	4C						
Pinson du nord	M								1							1			2	
Pouillot fitis	RPO	1	2	1					2 C	2C										
Pouillot siffleur	RPO	0	1	1						1C										
Pouillot véloce	RPB	3	6	4				8C	5C	3C	4C	4C	5 C	3C						
Roitelet huppé	RPO	1	1	1			2				1C							1		
Roit. triple bandeau	RPO	0	1	0				1C												
Rougegorge familier	RCE	5	9	7	1	1C	2C	3C	5C	9C	4j	9C	3C	5C						
Serin cini	P										1C									
Sittelle torchepot	RCE	2	4	3	3	*2- 3*	2C	2C	> 5	1C	2C	1C	1c	5						
Tourterelle des bois	RPO	0	1	1							1C			1C						
Tourterelle turque	P						1			1									1C	
Troglodyte mignon	RPB	5	8	6	1C	2 C	2C	3C	8C	5C	5C	5C	3C	5C						
Verdier d'Europe	RPB	1	1	1	>10	cris	>5		1C	1C			1C							
Bois du Fautimont		57	108	79		c : couple			C : mâle chanteur			T : tambourinage								

après 6/03, hors protocole (Pic mar)	M : migrateur	RPB : rep. probable	RPO : rep. possible	P : passage
	RCE : rep. certaine		**gras** : hors site	italique : cri